

HOICHE RETRAITE

Le fonds en euros a pour objectif la recherche d'une valorisation régulière de l'épargne en toute sécurité. Il constitue le support historique des contrats d'assurance vie et de capitalisation. C'est le **support sécuritaire par excellence** puisque l'épargnant a la garantie de ne jamais subir de perte en capital. L'actif représentatif de ce support est principalement composé d'obligations. Sa gestion est effectuée dans un objectif d'horizon de placement long terme.

La gestion du fonds en euros, Hoiche Retraite, vise à obtenir des rendements réguliers, offrant ainsi sécurité, rentabilité et liquidité à l'épargne des assurés.

Garanties offertes

Une participation aux bénéfices au terme de chaque année :

Neulize Vie arrête au 31 décembre le taux de participation aux bénéfices, brut de frais de gestion au titre de l'année écoulée. Pour chaque adhésion, ce taux permet de déterminer la revalorisation de l'épargne investie sur le fonds en euros, au prorata de la durée d'investissement dans l'année. La revalorisation de l'épargne est effectuée au cours du premier trimestre de l'année suivante, en date de valeur du 31 décembre.

Ce fonds en euros bénéficie d'une garantie permanente en capital, la participation aux bénéfices est définitivement acquise : c'est l'effet de « cliquet ».

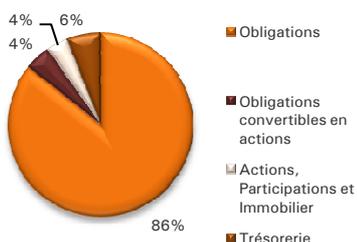
Un taux minimum garanti annuel :

L'épargne investie sur le fonds en euros est revalorisée quotidiennement sur la base d'un taux minimum garanti de participation aux bénéfices net de frais de gestion.

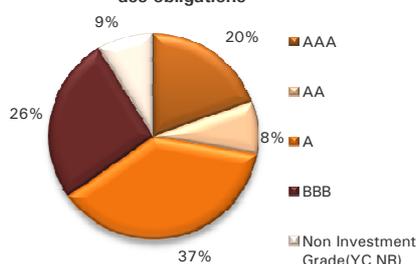
Taux minimum garanti pour 2012 : 1,90%

Le fonds HOICHE RETRAITE au 31/05/2012

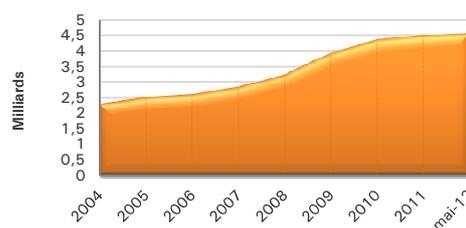
Structure des placements



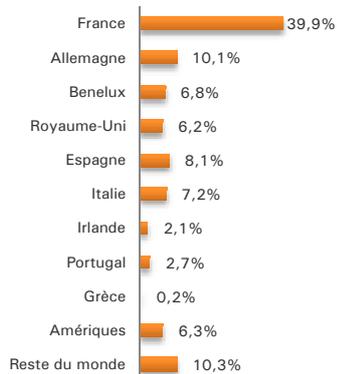
Notations financières des obligations



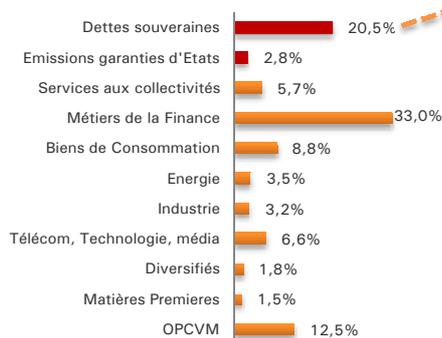
Evolution de l'encours du fonds



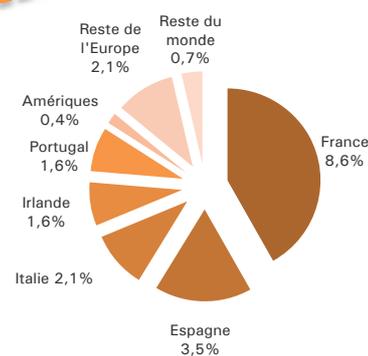
Répartition par zone géographique



Répartition du portefeuille par secteur



Zoom sur la répartition des dettes souveraines



Objectif de gestion

Optimiser la performance globale du fonds :

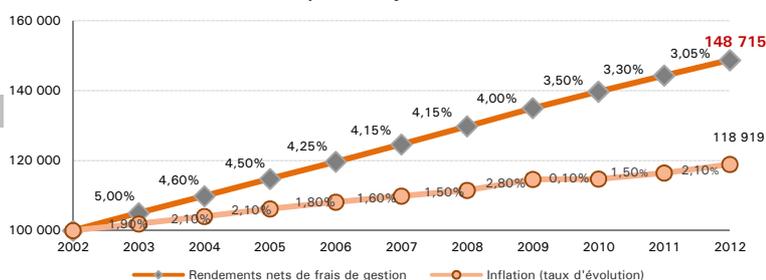
- en respectant les engagements pris au passif à l'égard des assurés (garantie en capital, taux minimum garanti...)
- en minimisant les risques d'investissement (structure des placements, diversification, notations...).

Commentaire du gérant

Après un bon début d'année sur les marchés, la crise des dettes souveraines de la zone euro a refait surface, principalement en Grèce. Ainsi, dans ce contexte, de forte volatilité et de taux bas des placements peu risqués, nous avons poursuivi nos investissements sur des obligations de bonne qualité du secteur privé, en recherchant des sociétés saines dont les cash flows permettent une relative autonomie vis-à-vis du secteur bancaire.

Rendement*

Evolution d'un capital de 100 000€ investi sur le fonds Hoiche Retraite depuis le 1^{er} janvier 2002



(* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures)

Neulize Vie : Actionnariat - Solvabilité

Actionnariat

60% Banque Neulize OBC, filiale à 100% de ABN AMRO (S&P/dette : A+)
40% AXA France, filiale à 100% de AXA S.A (S&P : A)

Marge de Solvabilité

couverte à 132% par les seuls fonds propres

La composition du fonds Hoiche Retraite correspond à la situation au 31/05/2012 et est susceptible d'évolution.